

Lettre d'information du Collège et de l'École de droit d'Assas

Février 2026

N°10

SOMMAIRE

Actualités des Diplômes - 1

Actualités de l'Association - 8

Événement à venir - 13



COLLEGE ET ECOLE DE DROIT
Université Paris Panthéon-Assas

Éditorial.

À l'occasion de cette nouvelle édition de la lettre d'information, l'Association du Collège et de l'École de droit est heureuse de revenir sur les premiers mois de l'année universitaire.

La rentrée fut l'occasion d'accueillir de nouvelles promotions et de renouer avec les temps forts qui jalonnent chaque début d'année. Rentrée solennelle, conférences, concours et rencontres avec des praticiens ont doucement éclipsé l'été et renoué avec le rythme de nos diplômes, entre apprentissage, échanges et ouvertures professionnelles.

Ce numéro se veut ainsi l'écho d'un premier semestre dense, marqué par l'enthousiasme des nouveaux arrivants, les retrouvailles des promotions précédentes, au fil d'événements marquants qui donnent tout son relief à la vie du Collège et de l'École de droit.

Nous vous en souhaitons une excellente lecture ! **M. Mouchel** et **C. Nuel**



Actualités des Diplômes

L'intégration des promotions

Séminaire d'intégration des premières années à l'école de la gendarmerie de Dijon

Le 2 septembre, les étudiants de première année du Collège de droit se sont rendus à Dijon pour leur séminaire d'intégration. Rupture numérique, répartition en pelotons et treillis pour tous : ce cadre inhabituel a rapidement soudé la promotion.

Entre parcours d'obstacles, *escape game* et exercice du « carré parfait », les activités de cohésion ont mis en lumière l'importance de la communication, de la répartition des rôles et de la confiance au sein d'un groupe.

Le séjour a également permis une immersion dans l'univers de la gendarmerie, grâce à la conférence du Général Salvador Munoz et aux échanges autour de l'usage des armes, ainsi qu'à une rencontre conviviale avec les élèves gendarmes et leurs encadrants.

Le deuxième jour, un parcours urbain et plusieurs ateliers (maîtrise sans arme, intervention d'un négociateur, présentation d'affaires par la section de recherche, techniques d'optimisation des ressources) ont prolongé cette découverte, avant la conclusion par Mme Élodie Djordjevic.

Les étudiants reviennent de ces deux journées avec un esprit de promotion affirmé et remercient vivement l'École de gendarmerie de Dijon, le CNFSP, le Général Munoz, ainsi que les équipes du Collège mobilisées.



Séminaire d'intégration des deuxièmes années à l'Académie Militaire de la Gendarmerie Nationale de Melun

Les 1er et 2 septembre 2025, les étudiants de deuxième année du Collège de droit ont participé au séminaire d'intégration organisé à l'Académie Militaire de la Gendarmerie Nationale de Melun (AMGN). Accueillis par les équipes de l'Académie et du Collège, ils ont assisté à la traditionnelle « cérémonie des couleurs » puis au discours du commandant de l'AMGN, le Général de division Frantz Tavart.

Le séjour a alterné découverte de l'institution et activités de cohésion : visite du musée de la Gendarmerie nationale, épreuve sportive collective mêlant parcours d'obstacles, exercice de précision et rameur, puis ateliers en lien avec la formation des élèves officiers (parcours aérien sur câbles, présentation de l'armement, échange sur l'usage des armes à feu). Les élèves ont aussi découvert les missions de police judiciaire avec une mise en situation autour d'une scène de crime reconstituée.

La deuxième journée a été consacrée aux missions de police judiciaire, avec une mise en situation autour d'une scène de crime reconstituée, avant un temps d'échange avec plusieurs officiers aux parcours variés.

En fin de séminaire, une attestation de stage et une photo-souvenir ont été remises à l'ensemble des participants, qui remercient chaleureusement l'AMGN pour son accueil et son encadrement, ainsi que l'équipe du Collège de droit pour son accompagnement.



➤ [Plus d'information : Les séminaires d'intégration au Collège de droit](#)

La Rentrée Solennelle

Le 11 septembre 2025 s'est tenue la conférence solennelle de rentrée du Collège de droit et de l'École de droit. Après les mots d'accueil par le président Stéphane Braconnier, la professeure Cécile Pérès, directrice du Collège, a procédé à la remise des prix du Collège de droit dont le 1er prix a été remis à Marie-Stella Gotzamanis, le 2e prix à Anne-Lise Perrin ainsi qu'une mention spéciale pour Chiara Mazilu.

Le professeur Pierre-Yves Gautier, directeur de l'École de droit, a ensuite présenté l'invité d'honneur, M. Vincent Vigneau, président de la chambre commerciale de la Cour de cassation depuis 2022, rappelant ses liens étroits avec l'Université. Dans son allocution, M. Vigneau a dressé le portrait de deux grandes figures de la magistrature, Alexis Ballot-Beaupré et Félix Mazeaud, pour éclairer la place du juge dans l'État de droit.

Évoquant Ballot-Beaupré, auteur de l'arrêt de réhabilitation de Dreyfus du 12 juillet 1906, il a souligné la dimension profondément humaine de l'office du juge, "serviteur du droit" et loyal à l'État de droit. Avec Félix Mazeaud, magistrat marqué par les évolutions de la responsabilité civile et par son refus des ordres de l'Occupation, il a insisté sur l'humanité, l'humilité et la nuance nécessaires à celui qui tranche des situations concrètes.

S'appuyant sur ces exemples, M. Vigneau a rappelé que la justice n'est pas un pouvoir mais une charge, et que le juge peut se tromper. Il a présenté les principes guidant son action à la chambre commerciale, audace, bon sens et pragmatisme, et insisté sur l'importance de la formation universitaire, qui transmet une méthode et invite à penser par soi-même. L'échange avec l'assistance a enfin permis d'aborder la lisibilité des décisions, la protection des droits fondamentaux et la nécessité de refuser l'arbitraire au nom de l'État de droit.

Le Collège de droit et l'École de droit remercient très sincèrement le Président Vincent Vigneau pour sa présence et la qualité de son intervention.



➤ [Plus d'information : La Rentrée Solennelle](#)

Les Remises des Diplômes

La remise des diplômes au Collège de droit

Le 12 septembre 2025, la cérémonie de remise des diplômes du Collège de droit s'est tenue dans l'amphithéâtre Charles de Gaulle, en présence de la professeure Emmanuelle Chevreau, vice-présidente de l'université en charge des Affaires internationales, de la professeure Cécile Pérès, directrice du Collège de droit, de Mme Élodie Djordjevic, directrice des études, ainsi que de nombreux enseignants et invités. L'événement a réuni 64 diplômés de la promotion 2025 et leurs proches dans une atmosphère chaleureuse.

La cérémonie a débuté par une table ronde consacrée à « l'éthique des professions juridiques », animée par deux alumni : Mme Anna Bellot (promotion 2014), juge d'instruction, et Me Stanislas Andreu (promotion 2020), avocat collaborateur au cabinet Delsol. À cette occasion, Mme Élodie Djordjevic a salué l'obtention du diplôme et mis en avant les très bons résultats de la promotion 2025 à la sélection en master. La cérémonie a enfin permis de distinguer les lauréats des filières du Collège : Mme Thaïs Davoine, Mme Garance Basquin, M. Hector Dubois et Mme Émeline Cayla.

Le Collège de droit adresse ses félicitations à l'ensemble des diplômés et remercie M. Alexandre Le Pape-Gardeux, M. Nicolas Chapalin et l'Association des étudiants du Collège de droit pour leur contribution à l'organisation de cet événement.

La remise des diplômes à l'École de droit

Le jeudi 25 septembre 2025 s'est déroulé la traditionnelle cérémonie de remise des diplômes de la promotion 2025 de l'École de droit, réunissant le professeur Pierre-Yves Gautier, l'équipe administrative et pédagogique, l'ensemble des écoliers ainsi que les partenaires parmi lesquels les cabinets Bredin Prat, Darrois Villey Maillot Brochier, Hogan Lovells, Simmons & Simmons, Vogel & Vogel et White & Case LLP ainsi que L'Oréal.

Dans son discours d'ouverture, le directeur de l'École a rappelé l'originalité, unique en France, de cette communauté d'étudiants rassemblés autour d'un même objectif : cultiver curiosité intellectuelle, méthode et esprit de recherche, notamment à travers des exercices propres au diplôme tels que les études de cas ou la Master Class.

Un hommage a été rendu à Jérémy Martin, major de première année, puis Madeleine Le Dall, major de deuxième année et présidente sortante de l'Association. Les trente-six élèves ont ensuite été appelés à recevoir leur diplôme, l'occasion pour le directeur de mettre en lumière la diversité des parcours et des projets de la promotion : préparation du CRFPA, doctorat, second master, ou encore concours d'accès à l'ENM.

La cérémonie s'est conclue par un cocktail dans les jardins, réunissant diplômés, enseignants et invités, au son d'*Eine Kleine Nachtmusik* de Mozart interprétée par un quatuor à cordes.



➤ [Plus d'information : La remise des diplômes](#)

Les Rencontres

Visite de l'Ordre des avocats aux Conseils

Dans le cadre du partenariat liant le Collège de droit à l'Ordre des avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation, les étudiants de deuxième année ont été accueillis à la Cour de cassation pour une rencontre consacrée au rôle du juge de cassation et aux spécificités du métier d'avocat aux Conseils.

Cette visite leur a permis d'appréhender le fonctionnement de la Cour de cassation et les échanges avec les intervenants ont offert aux étudiants un éclairage précieux sur la pratique professionnelle, les exigences propres à cette spécialité.

Le Collège de droit et sa directrice, le professeur Cécile Pérès, remercient chaleureusement l'Ordre pour son accueil, ainsi que son président, Maître Thomas Lyon-Caen, Monsieur Philippe Lagauche, avocat général à la Cour de cassation, Madame Marie Molinié-Ozenfant, avocate au Conseil d'État et à la Cour de cassation, et Madame Julia Rechtman, première secrétaire de la Conférence du stage, pour la qualité de leurs interventions.



➤ [Plus d'information : Le partenariat avec l'Ordre des avocats aux Conseils](#)

Conférence de M. Antoine Garapon

Le 30 janvier 2026, le Collège de droit a accueilli Antoine Garapon pour une conférence consacrée au tournant « réparatif » de la justice contemporaine. Présenté par la professeure Cécile Pérès, l'ancien juge des enfants et spécialiste reconnu des questions judiciaires a proposé une réflexion sur l'essor de la justice restaurative, introduite en droit français par la loi du 15 août 2014.

Après une introduction d'Élodie Djordjevic rappelant les principes de cette approche, fondée sur le dialogue entre victime et auteur afin de favoriser réparation et responsabilisation, Antoine Garapon a montré comment la montée en puissance de la figure de la victime transforme aujourd'hui la conception traditionnelle de la justice pénale. La justice ne peut plus se limiter à punir : elle doit aussi permettre à la parole de la victime d'être entendue et contribuer à la reconstruction des personnes.

Illustrant son propos d'exemples, il a souligné les apports, mais aussi les limites, de cette justice complémentaire, notamment lorsque les poursuites sont impossibles ou insuffisantes. La conférence s'est poursuivie par un échange nourri avec les étudiants, permettant d'approfondir les enjeux juridiques et humains de la justice restaurative. Le Collège de droit remercie infiniment M. Antoine Garapon pour la qualité de son intervention.

➤ [Plus d'information : Conférence de M. Antoine Garapon](#)

Visite au Conseil Supérieur du Notariat

Le 2 février 2026, les étudiants de deuxième année du Collège de droit ont eu l'honneur d'être accueillis au Conseil supérieur du notariat – Notaires de France. Ils ont assisté à une présentation co-animée par Mme Gaëlle Lambert, directrice du département « Formation », et Maître François Devos, directeur du pôle « Mission notariale » et du département « Affaires juridiques ».



Cela leur a permis d'aborder les missions du notaire, le rôle de l'authenticité et du devoir de conseil, l'organisation de la profession et les voies d'accès au métier, ainsi que les défis actuels du notariat. Une attention particulière a été portée à la stratégie numérique et à la lutte contre le blanchiment, avant un échange nourri avec les étudiants. Les étudiants et la directrice du Collège de droit qui les accompagnait remercient vivement le Conseil supérieur du notariat pour son accueil.

➤ [Plus d'information : Visite au Conseil Supérieur du Notariat](#)

Les Moments judiciaires et musicaux de l'Ecole de droit

Le 22 janvier 2026, l'École de droit de l'Université Paris-Panthéon-Assas, dirigée par le professeur Pierre-Yves Gautier, a réuni juristes et musiciens autour d'un thème commun : « la parole des autres ». Sont notamment intervenus Jacques Boulard, premier président de la cour d'appel de Paris, Antoine Garapon, magistrat et sociologue, Me Antoine Gosset-Grainville, président d'AXA et avocat à la Cour, Me Negar Haeri, ancienne secrétaire de la Conférence, et Me Pierre Hoffmann, bâtonnier sortant.

Les échanges ont d'abord porté sur le lien entre parole et écoute dans le procès. Les intervenants ont souligné leur interdépendance : une parole n'est efficace que si elle est réellement entendue, tandis qu'une écoute attentive conditionne la qualité du débat judiciaire et participe au procès équitable, notamment pour les victimes et les enfants. Ils ont également évoqué les difficultés propres aux situations de « parole contre parole », qui exigent des techniques d'évaluation de plus en plus spécialisées, en particulier en matière pénale.



La discussion s'est ensuite étendue à la justice restaurative, dont la dimension réparatrice repose largement sur la capacité de la parole à libérer la victime, tout en rappelant qu'elle peut aussi, lorsqu'elle est mal utilisée, aggraver le préjudice. Enfin, la place du juriste dans un contexte médiatique et sur les réseaux sociaux a été abordée : le devoir de réserve du juge, la prudence de l'avocat face à la médiatisation et, pour les entreprises, l'attention portée à l'opinion publique.

En conclusion, le professeur Pierre-Yves Gautier a rappelé que la parole demeure un rapport profondément humain, qui suppose avant tout la capacité d'écouter. La soirée s'est prolongée par un moment musical offert par Me Negar Haeri, pianiste, et le violoncelliste Henri Demarquette, interprétant Schubert et Bach.

Les traditionnelles photographies de promotion

LE COLLÈGE DE DROIT



Première année



Deuxième année



Troisième année

L'ÉCOLE DE DROIT



Première année



Deuxième année



Actualités de l'Association

Les événements

La Parisienne

À l'occasion de l'édition 2025 de la course « La Parisienne », plusieurs étudiantes du Collège de droit ont participé à cet événement sportif et solidaire grâce au partenariat avec le cabinet Reed Smith.

Cette initiative a été l'occasion de promouvoir l'esprit d'équipe et l'engagement associatif des étudiantes autour d'une manifestation emblématique dédiée aux femmes et à des causes caritatives.



Vente caritative au profit des Restos du Cœur

En octobre, les étudiants du Collège de droit se sont mobilisés en organisant une vente de gâteaux au profit des Restos du Cœur. Grâce à la générosité et à la participation de chacun, près de 160 euros ont pu être collectés en faveur de cette belle initiative solidaire.

Un grand merci aux étudiants pour leur engagement, leur contribution et leurs talents de pâtisseries !



➤ [Plus d'information : Les Restos du coeur](#)

Les journées portes ouvertes



La journée portes ouvertes du 7 février a une nouvelle fois été un moment privilégié d'échanges et de découvertes pour les futurs étudiants. Elle leur a permis de mieux appréhender le fonctionnement du Collège de droit, ses exigences académiques, ses opportunités et la richesse de la vie associative.

Les discussions, à la fois conviviales et instructives, ont permis de lever de nombreuses interrogations et d'apporter un aperçu fidèle de l'expérience proposée au sein du Collège. L'Association tient à remercier l'ensemble des membres mobilisés pour leur engagement et leur disponibilité, qui ont largement contribué à la réussite de cette journée.



Visites institutionnelles

Visite de l'Assemblée nationale par les étudiants de troisième année

Le lundi 13 octobre, les étudiants de l'Association du Collège et de l'École de droit ont eu l'opportunité de visiter l'Assemblée nationale aux côtés de M. Pierre Ellie, administrateur au sein de la commission des Affaires sociales. Cette visite a donné lieu à un échange particulièrement riche avec ce dernier, ainsi qu'avec M. Jacques Lauze, directeur des commissions, autour de leurs parcours, de leurs missions et des enjeux propres au travail parlementaire.

L'Association les remercie très chaleureusement pour leur disponibilité et pour la qualité de ces échanges, qui ont suscité un vif intérêt et renforcé la curiosité des étudiants pour cette profession.

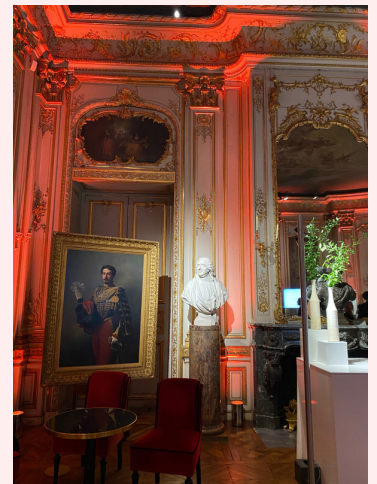


Les ateliers avec les partenaires

Les 35 ans du Cabinet Vogel Vogel



Jeudi 13 novembre, les étudiants du Collège et de l'École de droit ont eu l'honneur d'être invités à la soirée célébrant les 35 ans du cabinet Vogel & Vogel, partenaire de l'Ecole de droit, organisée au musée Jacquemart-André à Paris. Après une prise de parole des fondateurs revenant sur l'histoire du cabinet et ses évolutions récentes, notamment autour de la présentation de leur plateforme d'intelligence artificielle Livv, les étudiants ont pu échanger dans un cadre privilégié avec de nombreux professionnels du droit et personnalités présentes. L'Association remercie chaleureusement Maître Louis Vogel et Maître Joseph Vogel pour leur invitation et la qualité de leur accueil.



Atelier mentoring au cabinet Reed Smith pour les étudiants de troisième année

Le mardi 9 décembre, une vingtaine d'étudiants de troisième année du Collège de droit ont participé à un atelier de mentoring organisé en partenariat avec le cabinet Reed Smith, partenaire de l'association du Collège de droit.

Après une présentation du cabinet et de ses activités, les étudiants ont pu échanger en petits groupes avec plusieurs avocats spécialisés en droit des affaires, poser leurs questions et mieux appréhender, de façon concrète, les réalités du métier.



Le Collège de droit remercie chaleureusement l'ensemble des équipes de Reed Smith pour leur accueil et la qualité de ces échanges, et tout particulièrement Madame Charlotte Taupin, directrice générale.

Atelier avec Lextenso

Dans le cadre du partenariat entre l'association du Collège de droit et les éditions Lextenso, les étudiants du Collège de droit ont participé à un atelier consacré à la documentation juridique. Consacré à la méthode de recherche et à l'usage des principales bases de données, cet échange a rappelé combien la maîtrise des outils documentaires constitue un élément essentiel de la formation du juriste, tant pour le travail universitaire que pour la pratique professionnelle.

Le Collège de droit remercie très vivement Madame Emmanuelle Filiberti, directrice générale, et Monsieur Frédéric Etchart, directeur du développement, pour leur présence et la qualité de leur accompagnement. L'Association adresse également ses sincères remerciements aux éditions Lextenso pour leur engagement constant auprès des étudiants.

Signature d'un nouveau partenariat avec le cabinet Delsol

Le Collège de droit est heureux d'annoncer la conclusion d'un nouveau partenariat avec le cabinet DELSOL Avocats, au bénéfice de l'association du Collège de droit.

Ce partenariat s'accompagne d'un programme riche : ateliers de mentoring, études de cas, présentation des expertises du cabinet dans les secteurs où il intervient, ainsi que des échanges consacrés à l'usage de l'intelligence artificielle et aux métiers du droit.



La professeure Cécile Pérès, directrice du Collège de droit, et l'Association des étudiants du Collège de droit remercient vivement le cabinet DELSOL Avocats, et tout particulièrement Maîtres Henri-Louis Delsol, Adrien Williot et Stanislas Andreu (Collège de droit, promotion 2020). Longue vie à ce partenariat.

Rencontre à l'étude Chevreux

Le vendredi 30 janvier, les étudiants du Collège de droit d'Assas ont eu l'opportunité d'être accueillis au sein de l'étude Chevreux, partenaire de l'association du Collège de droit.

Aux côtés de Maître Leveneur et de Madame Roger, ils ont pu découvrir l'organisation de l'étude, les missions du notaire et du juriste en droit immobilier, ainsi que le travail de recherche juridique qui accompagne leur pratique professionnelle. La profession notariale apparaît ainsi comme un acteur central des opérations familiales et immobilières, en prise directe avec les évolutions contemporaines et numériques.



L'Association du Collège de Droit, ainsi que l'ensemble des étudiants, adressent leurs sincères remerciements à Maître Leveneur et à Madame Roger pour leur accueil, la clarté de leurs explications et la qualité des réponses apportées aux nombreuses questions posées.

Les rencontres *alumni*

Rencontre avec des alumni du monde de la magistrature

L'Association du Collège de droit a organisé une rencontre avec trois *alumni* magistrats, issus tant de l'ordre judiciaire que de l'ordre administratif : Madame Clémence Landais (promotion 2012), Monsieur Laurent Breuille (promotion 2014) et Monsieur Guillaume de Boissieu (promotion 2018).

À travers des échanges particulièrement riches, ils ont partagé leurs parcours, leur expérience du métier et de précieux conseils pour les étudiants. Un grand merci à eux pour leur disponibilité et pour cette intervention aussi inspirante qu'éclairante.



Le procès fictif des étudiants du Collège de droit

Le 6 décembre, l'Association a de nouveau organisé un procès fictif entièrement conçu et conduit par les étudiants du Collège de droit, de la préparation du dossier et des pièces à la mise en scène de l'audience, jusqu'au prononcé du jugement.

Un grand merci à tous les étudiants qui se sont investis dans la préparation de ce procès, ainsi qu'à ceux qui ont incarné les différents rôles avec créativité et conviction !



Voyage de l'Association à La Haye

Les étudiants de première, deuxième et troisième années du Collège de droit d'Assas se sont réunis à La Haye, notamment à l'occasion de la visite de la Cour pénale internationale.

Ce séjour a été non seulement l'occasion d'une découverte institutionnelle enrichissante, mais aussi un moment privilégié de rencontres, de partage et de convivialité entre les différentes promotions.





Événements à venir

Conférence de Roberto Saviano - 20 février 2026

Le Collège de droit accueillera le 20 février 2026 Roberto Saviano, écrivain et journaliste italien engagé contre la criminalité organisée, chercheur invité à l'Institut de criminologie et de droit pénal de Paris, à l'occasion de son séjour à l'Université.

Sa conférence portera sur la lutte contre le crime organisé et sur ses liens avec la littérature, la politique et les instruments de justice pénale.



➤ [Plus d'information : Conférence du Collège](#)

Masterclass de l'École de droit - 9 mars 2026

L'École de droit organisera le 9 mars prochain, en partenariat avec l'IEJ, sa Masterclass. Celle-ci prendra la forme d'une audience correctionnelle simulée en cause d'appel, consacrée à un cas de publicité contraire à l'ordre public. Cet événement réunira universitaires, praticiens et étudiants autour d'une mise en situation pédagogique exigeante. Nous vous donnons rendez-vous amphithéâtre 1 du Centre Assas, le 9 mars à 18h30.



À venir – Association

Rencontre avec les alumni Émile Lansade et Stanislas Andreu

Sortie cinéma : Le Procès de Nuremberg

Rencontre avec le Collège de droit de la Sorbonne

Procès fictif de fin d'année

Gala de fin d'année des L3

À venir – Partenaires

Atelier avec le cabinet Reed Smith

Atelier avec le cabinet Delsol